

# Gérer les arboretums

## Introduction

La gestion des arboretums se pose en général de façon cruciale au moment de leur renouvellement. C'est à dire plus de 100 ans après leur conception et leur aménagement. Les arbres sénescents sensibilisés aux maladies et aux insectes doivent être remplacés. Il est rare qu'entre conception et renouvellement les objectifs n'aient pas changé. Il est malheureusement rare aussi que ce renouvellement ne se passe pas sans difficulté financière. Trois solutions sont suggérées dans les textes qui suivent ainsi que dans celui de Pierre Augé.(Cf. Partie "Définir les arboretums").

La première consiste à maintenir les placeaux selon leur conception d'origine en éliminant les arbres sénescents pour les remplacer, dans les trouées ainsi formées, par de jeunes individus répondant à l'objectif du placeau : même espèce ou espèces associées sur le plan géographique ou taxinomique. Cette technique assimilée à la gestion en futaie jardinée ne convient que rarement aux plants nouvellement installés, notamment s'ils sont d'espèces ne supportant pas la concurrence pour la lumière et l'eau. Quoiqu'il en soit, contrairement à la futaie jardinée, il ne faut en aucun cas favoriser le développement de la régénération naturelle, pour des raisons d'ordre génétique que je développe par ailleurs.

La seconde, assimilable à la gestion en futaie par parquet, consiste à replanter des placeaux entiers, en leur permettant éventuellement un changement d'objectif. Mais ce cas est rare car, pour être efficace, il demande des surfaces de renouvellement suffisantes et les membres d'un placeau, souvent d'espèce ou d'âge différents, ne viennent pas nécessairement à échéance en même temps. Un gestionnaire actif prendra la décision de coupe rase d'un même placeau avant que tous les arbres ne disparaissent de mort naturelle.

La troisième, demandant des surfaces additionnelles parfois considérables, consiste à planter des parcelles supplémentaires qui donnent toute latitude au changement d'objectif de l'arboretum.



Arboretum de l'Hort de Dieu - *Abies grandis*  
Photo D.A.

Ainsi, dans le prestigieux Arboretum des Barres, dans le Loiret, après plusieurs tentatives d'application de la première méthode, le renouvellement est maintenant orienté vers la troisième. Son extension est possible, notamment financièrement, et s'oriente vers des collections exhaustives de plusieurs genres. Cette couverture incluant en général plusieurs provenances d'une même espèce. Le comité scientifique de l'arboretum étudie actuellement la possibilité de s'adresser aux genres *Alnus et Larix*, avec l'arrière pensée d'un échantillonnage plus représentatif qu'auparavant, en particulier au profit d'espèces du continent asiatique.

A la Villa Thuret, près d'Antibes, le renouvellement, débuté depuis 1980 et programmé sur 30 à 40 ans, prévoit la replantation de collections selon des critères biologiques, en rassemblant dans des mêmes placeaux des espèces à écologie semblable, didactiques, par regroupement d'espèces voisines, ou démonstratifs, par l'introduction d'espèces "nouvelles" pour la région.

La gestion se fait aussi au quotidien, comme le suggère le gestionnaire de l'arboretum du Breuil, près de Paris. Des éclaircies sont nécessaires, soit pour donner aux arbres l'espace qui leur convient, soit pour éliminer des individus malades. Cette gestion est nécessairement active, en ce sens qu'un arbre doit pouvoir être apprécié dans sa totalité, avec un feuillage visible ou même accessible. Les éclaircies doivent être précoces et vigoureuses. L'idéal se produit quand la gestion est prévue dès la conception. Il s'agit alors d'un véritable aménagement au sens forestier du terme, dans lequel les facteurs temps et espace sont primordiaux. Un premier établissement se déroulant sur plusieurs décennies permettra un renouvellement lui aussi échelonné sur de nombreuses années. De grands placeaux n'entreront pas en concurrence entre eux et pourront être traités indépendamment au moment du renouvellement.

Et ces suggestions nous ramènent aux objectifs des arboretums. L'intérêt marqué des particuliers et des collectivités locales pour les collections d'arbres permet de répartir l'effort.

Chaque arboretum doit donc présenter des objectifs en effectif limité et ne pas vouloir inclure un nombre d'espèces trop important. Ceci sera d'autant plus facile si les arboretums les plus proches ont eu l'heureuse idée d'avoir été conçus dans un objectif et avec des espèces différents.

L'Association Forêt Méditerranéenne, avec son groupe de travail sur les arboretums, devrait jouer un rôle de coordination et de conseil, grâce à la base de données qu'il pourrait constituer. Cette base indiquerait la répartition géographique des arboretums, leur objectif et leur contenu. Cette base serait aussi un moyen de répertorier les compétences, pour mettre en contact concepteurs anciens et nouveaux. Souhaitons que les collectivités locales et territoriales du Sud de la France saisissent cet enjeu et apportent leur soutien à cette base sans laquelle les initiatives des amateurs et collectionneurs d'arbres aboutiront rapidement à des incohérences et à des redondances.

**Eric Teissier du Cros**  
INRA, Avenue Vivaldi, 84000 Avignon